

Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 95 - 20 novembre 2007 - Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Coordination Française Marche mondiale des femmes 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris, tel 01 44 62 12 04 ; 06 80 63 95 25, Site : <http://www.marchemondiale.org>.

Courrier de la Marche Mondiale des femmes N° 95

SPECIAL 25 NOVEMBRE

Journée internationale contre les violences faites aux femmes

- 1 - Lancement de la campagne Violences de la Coordination Européenne de la Marche Mondiale des Femmes
 - 2 - Appel unitaire à Paris des associations féministes le 24 novembre
 - 3 - Communiqué de presse des Chiennes de garde
 - 4 - Le 24 novembre à Brest, communiqué de Rien sans Elles
 - 5 - Journée mondiale de lutte contre le sida - Sida : à quand la parité ?
 - 6 - Mexique : lancement de la campagne « un million de signatures pour exiger la sécurité des femmes »
 - 7 - Le viol, une arme de guerre au Congo (en complément au Courrier N° 93)
 - 8 - Rencontre débat contre les doubles violences faites aux femmes
 - 11 - Formation sur l'action des collectivités territoriales face aux violences faites aux femmes
 - 12 - Parution du livre "Contre les jouets sexistes"
 - 13 - Publication de : "Le genre entre guerre et paix"
 - 14 - Dépliant contre les violences en Iran
 - 15 - Cinéforum hors les murs
-

Rassemblement unitaire

Le samedi 24 novembre 2007 à 15 heures

Ministère de la Justice (angle Place Vendôme - rue de la Paix)

MOBILISATIONS

- 1 - Lancement de la campagne Violences de la Coordination Européenne de la Marche Mondiale des Femmes

NI UNA MAS ! PAS UNE DE PLUS !

Lors de sa réunion en juillet 2007, la Coordination Européenne de la Marche Mondiale des Femmes a décidé de lancer une nouvelle campagne contre les violences faites aux femmes. Elle commencera le 25 novembre 2007 pour se terminer pendant la 3^{ème} Marche Mondiale en 2010. Nous avons pris comme outil principal un brassard avec ces mots : **Ni una mas ! Pas une de plus !** Par cette campagne, nous souhaitons que tous, hommes et femmes, se déclarent concernés, agissent pour montrer colère, solidarité et engagement aux côtés de toutes les femmes victimes de violences, et dénoncent les hommes maltraitants qui ne devront compter, ni sur notre complaisance, ni sur notre silence. Chaque fois qu'une femme sera battue, violente, assassinée, nous porterons ce brassard pendant une journée, dans le métro, à l'école, dans la rue, au travail...

Nous aimerions que ce brassard devienne **un rite politique**, une nouvelle forme de dénonciation publique.

En temps de paix comme en temps de guerre, les femmes se voient infliger des atrocités parce qu'elles sont des femmes. Des millions d'entre elles sont battues, violées, assassinées, attaquées, mutilées, ou même privées du droit d'exister. Pour cela, tous les prétextes sont bons : guerres, coutumes, religions, pratiques culturelles, ou soi-disant supériorité de l'homme sur la femme.

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES EST UNE FORME D'OPPRESSION GRAVE QUI
GANGRÈNE TOUTES LES SOCIÉTÉS DANS TOUS LES PAYS DU MONDE.
NOUS VOULONS QUE CELA CESSE !
NOUS VOULONS LA SÉCURITÉ POUR TOUTES LES FEMMES
PARTOUT DANS LE MONDE !
NI UNA MAS ! PAS UNE DE PLUS !

2 - Appel unitaire à Paris des associations féministes le 24 novembre

Femmes battues, violées, contraintes, discriminées, humiliées tous les jours, ça suffit !

Dans le monde,

Dans certains pays du monde, les femmes sont mariées de force, répudiées, excisées, battues, prostituées, victimes de crimes dits d'honneur, violées en temps de guerre, persécutées pour lesbianisme. Parfois ces faits sont perpétrés avec la bénédiction des Etats ou organisés par eux.

Nous sommes solidaires des femmes du monde entier victimes de violences.

En France, aussi.

- En France, le « sexisme ordinaire » sévit tous les jours sur les murs de nos villes en montrant des femmes humiliées pour faire vendre des voitures ou du chocolat. Les violences, ça va de l'injure sexiste dans la rue au harcèlement sexuel au travail, au viol et au meurtre.

- En France, « patrie des droits de l'homme », une femme sur dix est victime de violences conjugales, une femme meurt tous les trois jours sous les coups, et rares sont celles dont la presse parle.

- En France, des femmes migrantes susceptibles d'avoir un titre de séjour comme conjointes de Français ou venues par le regroupement familial risquent de perdre le droit au séjour en cas de rupture conjugale pour violences au sein de leur couple. Ces femmes ont à affronter non seulement la violence de leur conjoint, mais aussi celle de l'Etat français qui, au lieu de les protéger, peut les expulser.

- En France, 11 % des femmes, au cours de leur vie, ont subi une agression sexuelle. Deux viols sur trois ont lieu dans la famille, un viol sur deux se produit au sein d'un couple.

Ici, nos gouvernants doivent prendre leurs responsabilités en montrant leur détermination pour faire disparaître les violences faites aux femmes. Ceci ne peut se faire qu'en mettant en place sans plus de délai la loi-cadre contre les violences sexistes que nous réclamons.

En effet, seule une loi-cadre peut :

- prendre en compte toutes les formes de violences faites aux femmes à la maison, dans la rue, au travail
- créer, développer et centraliser les dispositifs de prévention, de protection, de répression, de soutien, solidarité et de recours judiciaires afin de les rendre visibles, efficaces et opérants.

C'est une affaire de volonté politique, l'Espagne l'a fait, nous pouvons le faire !!!!!

Rassemblement, le samedi 24 novembre 2007 à 15 heures, Ministère de la Justice (angle Place Vendôme - rue de la Paix)

Premiers Signataires : Collectif National pour les Droits des Femmes, ACTIT, ANEF Association des études féministes, APEL Association pour l'Égalité, Assemblée des Femmes, Assemblée des Femmes - Ile-de-France, ATF, CADAC, CFCV, Chiennes de Garde, Collectif Faty Koumba, Collectif

féministe « Ruptures », Collectif féministe de solidarité avec Marina Petrella, Encore Féministes, Femmes en noir, Femmes libres de Radio Libertaire, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Femmes Solidaires, FSU, GRAF-M Groupe de Recherche et d'Action Féministe de Martinique, La Meute, LCR, Les Verts, LIFD, Marche Mondiale des Femmes, MFPP, MFPP AD75, Mix-Cité, MJS, PCF, Pluri Elles Algérie, PS, RAJFIRE, Réseau féministe « Ruptures », Union syndicale Solidaires.

3 - Communiqué de presse des Chiennes de garde

Les Chiennes de garde reprennent du poil de la bête ! Elles seront dans la rue à Paris le samedi 24 novembre à partir de 15h pour participer au rassemblement organisé place Vendôme par le Collectif national des droits des femmes à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Derrière leurs banderoles et leurs masques, les nouvelles Chiennes de garde vous attendent de patte ferme. Si vous voulez découvrir la nouvelle cheffedemeute et sa troupe vigilante, sachez qu'elles tomberont le masque au cours du rassemblement. La meute veille. À la prochaine insulte sexiste publique, les Chiennes de garde, menées par leur terrrrrrible cheffedemeute, se dresseront pour défendre la dignité des femmes. À bons entendeurs, grrrrrrr !

Le mouvement des Chiennes de garde, réseau de vigilance défendant des femmes publiques contre des insultes sexistes, a été lancé le 8 mars 1999 par l'historienne Florence Montreynaud. Il est féministe, mixte et international. L'association Chiennes de garde a été présidée jusqu'en 2000 par Florence Montreynaud, puis par Isabelle Alonso (2000-2002), Yanne Prez (2002-2005) et Emmanuelle Messéan (2005-2007).

Contact presse : Marie-Noëlle Bas tél. 01 49 26 93 85, courriel : parole.cie@wanadoo.fr

4 - Le 24 novembre a Brest, communiqué de Rien sans Elles

**Rendez vous Place Guérin
à 15h samedi 24 novembre**

Nous nous rendrons en cortège du 26 de la rue Massillon à la Mairie

Considérant que les violences faites aux femmes étaient un frein pour l'égalité, l'ONU décide en 1999 d'une Journée internationale contre les violences faites aux femmes afin d'alerter l'opinion mondiale. Depuis quatre ans, en France, des associations de femmes, dont Rien sans elles, manifestent régulièrement ce jour-là.

Nous recevons régulièrement des femmes victimes de violences dans nos locaux au 16, rue de la République. La majorité d'entre elles subissent des violences au sein de leur couple. Quand elles décident de quitter leur conjoint, c'est souvent de manière dramatique que le problème de l'hébergement se pose à elles. Où aller ? Si des solutions existent, elles ne sont ni suffisantes, ni adaptées à la situation spécifique des femmes victimes de violence.

L'an passé, le 25 novembre 2006, à l'occasion de la « Journée internationale contre les violences faites aux femmes », nous occupions symboliquement un immeuble appartenant à la ville au 26 de la rue Massillon, pour demander que soit créé à Brest un refuge pour les femmes battues et leurs enfants.

**Pour les femmes victimes
de violence, Un refuge où
se reconstruire ensemble**

Ouvert 24h/24, 7j/7,
parce que les femmes
victimes de violence
manifient rarement

Aujourd'hui nous réclamons toujours. Nous demandons, dès aujourd'hui, aux femmes et aux hommes qui se préparent à former la nouvelle équipe municipale de décider

- De créer un poste d'adjointe à l'égalité entre les femmes et les hommes, disposant de moyens humains et financiers correspondants à l'ampleur et à la diversité de la tâche, afin de mettre en œuvre une

politique d'égalité entre les femmes et les hommes qui soit visible et efficace.

- De faire de la lutte contre les violences faites aux femmes un axe principal de cette politique
- De créer, en collaboration avec le Conseil Général, un refuge réservé aux femmes battues et à leurs enfants.

Nous serons à nouveau dans la rue pour la « Journée internationale contre les violences faites aux femmes ». Nous réclamons toujours une loi cadre, et soutenons la manifestation qui aura lieu à Paris le samedi 24 novembre pour demander que le Gouvernement et/ou le Parlement se saisissent du projet de loi-cadre contre les violences faites aux femmes, qui a été élaboré collectivement à l'initiative du Collectif National des Droits des femmes.

5 - Journée mondiale de lutte contre le sida - Sida : à quand la parité ? Communiqué de presse

Manifestation

vendredi 30 novembre 18h30

Porte Saint-Denis Paris 10ème (M° Strasbourg Saint-Denis)

Parce qu'en France, les femmes représentent 42 % des nouvelles contaminations [1], il est plus qu'urgent de renforcer la promotion et l'accessibilité des préservatifs masculins et féminins.

Parce que dans le monde, 48 % des séropositifs sont des séropositives [2], il est inacceptable que la recherche ne s'occupe pas des conséquences du virus et des traitements sur le corps des femmes.

Manifestons pour que les femmes ne soient plus les oubliées de l'épidémie.

Cette manifestation viendra clore la première journée du colloque interassociatif « Femmes et VIH » qui se tiendra les 30 novembre et 1er décembre 2007 au Théâtre du Gymnase à Paris. (Voir le Courrier n° 94)

TEXTES

6 - Mexique : lancement de la campagne « un million de signatures pour exiger la sécurité des femmes »

Au Mexique, la MMF a lancé sa campagne "Un million de signatures pour exiger la sécurité des femmes", revendiquant la fin de l'impunité pour les auteurs de violences envers les femmes et un ensemble d'actions d'urgence du côté du gouvernement pour affronter et éradiquer les féminicides et les abus sexuels.

L'augmentation alarmante des féminicides et des cas de violence enregistrés contre les femmes au Mexique ces dernières années est à l'origine de cette campagne lancée par la Marche Mondiale des Femmes, l'Espace féministe et la Vice-présidence d'équité et « genre » de l'UNT (l'Union nationale des travailleurs). Commencée le 11 septembre de cette année, la campagne exige la fin de la militarisation du pays, la liberté immédiate des femmes prisonnières politiques et la fin de l'impunité dans les cas de féminicides. La campagne exige également que soit décrété, de manière urgente, l'état d'alerte dans le cadre de la Loi générale d'accès des femmes à une vie libre de violence. Approuvée le 16 décembre 2006 par la Chambre des députés, cette loi est le résultat d'une intense mobilisation des femmes au Mexique contre les féminicides. Voir sur le site de la Marche le texte " Quelques acquis en faveur des femmes ", qui raconte de manière minutieuse les avancées représentées par la loi.

Toujours dans le cadre de la campagne, des débats sur la violence et des marches ont été réalisés entre octobre et novembre (comme le Forum « femmes, violence et impunité » qui a eu lieu le 26 octobre dans la ville de Mexico) et continueront jusqu'en 2008.

Impunité et violence de l'État

La campagne attire l'attention sur la responsabilité des gouvernements et des États dans le combat ou la montée de la violence envers les femmes. Dans le cas mexicain, en laissant ouvert le chemin à l'impunité et en militarisant le pays, le gouvernement, qui devrait garantir le droit à la vie, finit par devenir le principal agresseur des femmes. Selon une information envoyée au Parlement européen, 6000 femmes et petites filles ont été assassinées entre 1999 et 2006. Rien qu'en 2004, on relève 1205 meurtres de fillettes.

L'État mexicain, par le biais de ses forces militaires et policières, utilise la violence sexuelle comme moyen d'intimidation envers les femmes organisées. Les nombres parlent d'eux-mêmes. Rien qu'à Ciudad Juarez, cas emblématique de la frontière avec les États-Unis, 464 assassinats de femmes ont été enregistrés entre 1993 et 2006. En outre, des abus sexuels de femmes des peuples autochtones et de petites filles ont été déclarés dans divers autres États du Mexique. Depuis 1994, 8 affaires de viols commis envers 35 femmes par des soldats dans le Chiapas, l'Oaxaca et le Guerrero, ont été attestées. Les coupables n'ont pas été punis. Malgré la dénonciation progressive de ces faits au niveau international, rares sont les criminels qui sont conduits devant le tribunal civil au Mexique.

Finalement, la campagne met en garde contre les risques du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP), accords à l'initiative des États-Unis avec le Mexique et le Canada qui prévoient une forte militarisation de la frontière et des zones où existent une grande mobilisation populaire. L'actuel gouvernement, élu de manière frauduleuse en Juillet 2006, a confirmé son appui au PSP, malgré les innombrables risques et les arguments en défaveur de l'alliance, présentés par les diverses organisations sociales du pays.

7 - Le viol, une arme de guerre au Congo (en complément au Courrier N° 93)

Documentaire de Susanne Babila (Allemagne, 2007). 60 mn. Inédit.

Qu'ils appartiennent à des bandes de Hutus réfugiés au Congo en 1994 après le génocide au Rwanda ou à diverses milices opérant des razzias pour se fournir en armes, nombreux sont les hommes qui ont fait ou font encore violence à des femmes. Les victimes sont soignées à l'hôpital Panzi de Bukavu. Elles ont subi des viols répétés et des tortures. Certaines ont été enlevées et emmenées comme esclaves sexuelles dans des camps de combattants. Peu importait l'âge de leurs victimes, rien ne pouvait arrêter la fureur des bourreaux. Après avoir été soignées et avoir bénéficié d'un soutien psychologique à l'hôpital, la plupart des femmes redoutent le moment de regagner leur village. Noella M'Mvurugu, 18 ans, a subi pendant trois ans des sévices sexuels et son fils lui a été enlevé. Ndamosu, M'Buefuh, 70 ans, a été violée plusieurs fois.

Merci à Arte d'avoir diffusé ce documentaire. Merci à Susanne Babila de l'avoir tourné. Au moins, on ne pourra pas dire : « On ne savait pas. » La République démocratique du Congo n'a pas souvent les honneurs des journaux télévisés. Dans ce pays de 66 millions d'habitants, on estime pourtant à 4 millions le nombre de morts provoquées par les deux derniers conflits. Aujourd'hui, une paix fragile est censée régner dans tout le pays, ce qui n'empêche pas la province du Kivu d'être de nouveau déchirée par des combats opposant les Forces armées congolaises (FARDC) aux troupes du général dissident Laurent Nkunda. Et comme si cette situation n'était pas suffisamment dramatique en soi, les habitants doivent aussi faire face à des bandes armées (milices hutues rwandaises, paramilitaires ougandais, groupe Maï-Maï...) qui pillent les villages avec une incroyable sauvagerie et dont les femmes sont les premières victimes. « La violence sexuelle à laquelle on fait face en RDC est sans équivalent dans le monde, déclarait récemment John Holmes, secrétaire général adjoint de l'ONU pour les questions humanitaires. Le nombre de cas, la brutalité des agressions, l'impunité qui règne... C'est effarant. » C'est dans ce contexte que Susanne Babila a tourné son film. Un film

dérangeant qui se regarde comme un long témoignage de femmes dont le regard dit tout de la souffrance vécue. Alors, oui, ce documentaire est parfois éprouvant à regarder, oui, il nous renvoie à notre propre impuissance. Faut-il pour autant choisir de l'éviter ?

COLLOQUES, MEETING, DÉBATS...

8 - Rencontre débat contre les doubles violences faites aux femmes migrantes

Violences conjugales, chantage aux papiers, précarité, menaces de reconduites à la frontière... Ces doubles violences sont la conjonction de plusieurs systèmes de violences contre les femmes, violences sexistes, violences étatiques.

Des femmes migrantes susceptibles d'avoir un titre de séjour en France comme conjointes de Français ou venues par le regroupement familial courent le risque de perdre de droit au séjour en cas de rupture conjugale. Bien que depuis 2003, des dispositions législatives permettent aux préfets de renouveler le titre de séjour si la rupture est due à des violences conjugales, cela ne règle pas le cas des femmes pour qui la rupture et les violences sont survenues avant la délivrance de la première carte ; en outre le renouvellement se fait de façon arbitraire selon les préfetures. Lorsqu'il s'agit de violences psychologiques, la preuve est difficile à apporter. Des femmes craignent de saisir la justice, Des femmes, des jeunes filles, confrontées à des violences familiales, ou ayant fui des violences, peuvent elles trouver une sécurité et le respect de leurs droits en France ? Là encore un grand arbitraire règne et l'écart est grand entre discours humaniste et réalités.

Des actions et analyses depuis des années ont été faites par les associations, il s'agit de les rendre davantage publiques, d'approfondir, sous divers angles, la réflexion, et de favoriser l'action plus large en définissant les revendications qui peuvent être portées auprès des autorités françaises. C'est aussi l'imbrication entre situations de migrations des femmes et violences (là bas, ici...) qu'il nous faut interroger

Cette réunion publique vise à rassembler des femmes confrontées à ces violences et des acteurs et actrices susceptibles d'agir ensemble contre ces doubles violences. Aussi participeront donc à cette rencontre des femmes confrontées à ces violences, des élu-es, des militant-es d'associations féministes et de défense des droits des étrangers, des travailleurs-ses sociaux-les, des juristes...

Réunion publique à l'initiative du comité d'action contre les doubles violences (qui regroupe le Rajfire, la Cimade Ile de France, la Fédération nationale solidarité femmes, la Ligue des femmes iraniennes pour la démocratie, Femmes de la Terre) et avec le soutien et la participation de nombreuses autres associations

lundi 26 novembre 2007 19h

Salle des fêtes

de la Mairie du 12ème arrondissement

130 avenue Daumesnil 75012 Paris

Métros Montgallet, Daumesnil, Dugommier, bus n°29

9 - Action contre les violences sexistes et sexuelles au travail

Suite aux retours positifs reçus concernant la brochure réalisée par l'association en 2006 : "Contre les violences faites aux femmes - Un outil pour agir : Législation en France et éléments de comparaison en Europe", nous avons décidé de poursuivre par la réalisation d'une nouvelle brochure abordant plus particulièrement les questions liées aux violences faites aux femmes dans les relations de travail.

Afin de mener ce projet à bien, nous avons préparé un questionnaire accessible à cette adresse : <http://ecvf2.online.fr>. Votre participation et vos réponses à ce questionnaire nous seront précieuses pour appuyer notre travail sur votre expérience d'élu-e

et répondre au mieux aux demandes que vous formulerez. Nous vous remercions donc par avance de prendre quelques minutes pour y répondre, et de le faire suivre à vos collègues.

Pour plus de renseignements ecvf@ouvaton.org

Viols et agressions sexuelles : mieux reconnaître la contrainte

À l'occasion de la Journée Internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes et dans le cadre des travaux de la commission départementale d'action contre les violences faites aux femmes de Paris, la Direction de la Police Judiciaire de la Préfecture de Police organise un colloque : « Viols et agressions sexuelles : mieux reconnaître la contrainte », Jeudi 22 novembre 2007 au Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, (45-47, rue des Ecoles 75005 Paris), de 13h30 à 18h

Ce colloque abordera la question du discernement de la contrainte faite aux victimes dans les affaires de viols et d'agressions sexuelles.

En dehors des situations de viols avérés par des faits objectifs et matériels, il est souvent difficile d'établir les éléments constitutifs des agressions sexuelles (violence, contrainte, menace ou surprise). Policier/es, magistrat/es, expert/es se trouvent alors confronté/es à un problème de discernement entre les versions contradictoires de la victime et de l'auteur.

Afin d'aider les acteur/es professionnel/es (publics et privés) à mieux traiter toutes les situations complexes, et également dans la perspective d'améliorer l'aide aux victimes, ce thème sera analysé de façon approfondie dans une pluralité d'approches (policière, judiciaire, juridique, psychologique).

Programme :

- « La parole des victimes », par Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol
- « De la difficulté des enquêtes », par Vincent Terrenoir, commissaire divisionnaire, chef de la 2e division de la police judiciaire de Paris
- « La stratégie des agresseurs », par Gérard Lopez, psychiatre, président fondateur de l'Institut de victimologie
- « L'éclairage psychologique », par Bernard Lempert, psychothérapeute
- « L'état du droit », par Solange Morticelli Roussel, substitute générale de la Cour d'appel de Paris
- « Pour un meilleur accueil des victimes dans les services de police », par Sandrine Larremendy, psychologue à la 2e division de la police judiciaire de Paris
- « Pour de meilleures pratiques aux UMJ », par Caroline Rey, responsable de l'unité médico-judiciaire de l'Hôtel-Dieu
- « Pour une évolution du droit », par Catherine Le Magueresse, présidente de l'association européenne contre les violences faites aux femmes au travail
- « Pour une meilleure écoute de la parole des victimes », par Marie-France Casalis, du Collectif féministe contre le viol

Information et inscription : <mailto:Prefpol.DRPJ-CABINETSDIRECTEUR-BC@ppol.mi>

10 - Journée sur les violences sexuelles et sexistes dans les relations de travail

Le Conseil régional d'Ile-de-France organise une journée de réflexion sur les violences faites aux femmes au travail en tant qu'obstacle à l'égalité professionnelle : Vendredi 23 novembre 2007 au Conseil régional d'Ile-de-France, de 9h30 à 18h

Programme :

- Théâtre forum « Silences complices » par la compagnie Désamorces
- Etat des lieux : statistiques, différentes formes de violences au travail, mécanismes mis en œuvre, conséquences sur la santé
- Les conséquences des violences sur le contrat de travail et l'égalité professionnelle
- Les réponses possibles pouvant être apportées par l'institution régionale.

Information : [mailto : michele.loup@elus.iledefrance.fr](mailto:michele.loup@elus.iledefrance.fr)

11 - Formation sur l'action des collectivités territoriales face aux violences faites aux femmes

L'organisme de formation pour élu/es « Formation et citoyenneté » organise une formation intitulée : "Les violences faites aux femmes - Comment les collectivités territoriales peuvent prévenir et agir ?" « Elu/es contre les violences faites aux femmes » s'associe à cette formation.

Matin : Les violences faites aux femmes : état des lieux, par Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de la Seine-Saint-Denis : Quelles violences ? Les structures d'écoute et d'accueil, Le rôle des partenaires sociaux : Etat, collectivités, associations, syndicats.

Mutilations sexuelles - Mariages forcés, par le GAMS (groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles) : Définitions, Aspects juridiques et sociaux, Comment réagir et dans le cadre de quel partenariat ?

Après-midi : Culture et représentations, la construction des comportements sexistes, par Hélène Marquié, membre de l'Institut Emile du Châtelet : Comment les cultures ambiantes construisent-elles des schémas amoureux sexistes ? Quelles en sont les répercussions sur les constructions identitaires, les comportements et les attentes de chaque sexe ? Comment les médias et les voix « autorisées » légitiment-ils les comportements sexistes et violents ? Quels moyens concrets peut-on envisager pour contrebalancer cette véritable éducation au sexisme ?

Les aspects juridiques, par Isabelle Thieuleux, juriste : Le droit français. Pistes de réflexion. Présentation de la proposition de loi-cadre contre les violences faites aux femmes du Collectif National pour les Droits des Femmes

Date et lieu : Cette formation est ouverte à tou/tes les élu/es, de tout mandat territorial, et de tout parti politique. Elle aura lieu le 5 décembre 2007 à la Mairie de Saint-Denis : Place Victor Hugo 93200 Saint-Denis (salle des réceptions).

Pour de plus amples informations, contactez « Formation et citoyenneté » par courriel : <mailto:contact@formationcitoyennete.org

FILMS, LIVRES, SORTIES...

12 - Parution du livre "Contre les jouets sexistes"

Aux petites filles les dînettes, les poupons, les Barbies, les robes de princesses et les machines à laver miniatures... Comme maman ! Aux petits garçons les ateliers de bricolage, les personnages musclés et guerriers, les jeux de conquête... Comme papa ? Non, plus viril que papa !

Pourquoi trouve-t-on des pages bleues et des pages roses dans les catalogues de jouets ? Pourquoi les petits garçons s'imaginent-ils journalistes, pilotes de course, cosmonautes ou aviateurs tandis que les petites filles disent simplement rêver... d'une maison ?

Des associations antisexistes (Mix-cité, le Collectif contre le publisexisme) prennent la parole dans cet ouvrage ambitieux et percutant qui révèle l'ampleur de la discrimination sexiste que subissent les enfants et la manière dont se construisent le masculin et le féminin au travers des jouets et de leurs usages. Fruit de réflexions et d'expériences de lutte et de travail aussi bien individuelles (parents, instituteurs-trices, éductateurs-trices, etc.) que collectives (animation d'une campagne contre les jouets sexistes durant la période de Noël), ce livre propose des pistes pour combattre et faire reculer le sexisme au quotidien dès le plus jeune âge.

Ouvrage collectif, 128 pages, 12x18,5cm, 12 euros, Editions l'Echappée.

13 - Publication de : "Le genre entre guerre et paix"

J'ai le plaisir de vous annoncer la publication de l'ouvrage "Le genre entre guerre et paix", (Conflits armés, processus de paix et bouleversement des rapports sociaux de sexe, étude comparative de

trois situations en Erythrée, en Somalie et au Rwanda), dans la collection Nouvelle Bibliothèque de Thèses, aux éditions Dalloz. Préface de Françoise Gaspard.

L'ouvrage sera officiellement mis en vente le 14 novembre 2007. En vous en souhaitant une bonne lecture. *Nadine Puechguirbal, Chargée des Questions de Genre, Mission des Nations Unies de Stabilisation en Haïti (MINUSTAH)*

14 - Dépliant contre les violences en Iran

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le Réseau international de solidarité avec les féministes iraniennes fera paraître un dépliant pour dénoncer les violences exercées contre les femmes, légalisées par la République islamique d'Iran :

l'obligation du port du voile, la misogynie, les violences sexuelles, la lapidation, l'exécution et les mutilations, les violences politiques.

Pour soutenir la lutte des féministes iraniennes, ainsi que la résistance des femmes face à ces violences, et participer à la diffusion la plus large possible de ce dépliant, nous vous invitons à prendre contact avec nous. Nous pourrions vous faire parvenir des exemplaires de ce dépliant.

<http://iranfeministe.online.fr>

15 - Cineffable hors les murs

Cineffable poursuit sa promotion du cinéma lesbien et féministe. En marge du Festival, Cineffable organise un rendez-vous, avec la Mairie de Paris, "Cineffable Hors les murs" présentant le meilleur de l'édition 2007 et une soirée "Tea Dance" au Tango.

En partenariat avec la Mairie de Paris et l'observatoire des égalités Homme-Femme, deux séances gratuites sont proposées : l'une autour de la violence faite aux femmes, et l'autre, le meilleur choix des courts métrages 2007.

Le 24 novembre, au Centre Louis Lumière, 46 rue Louis Lumière, 75020 Paris (Pte de Bagnole). 1er séance : 16h 30-18h : séance spéciale, Journée contre les violences faites aux femmes avec 3 films : Sichtweiten (visibilités), Dames, Juarez.

18h-19h : 'l'heure conviviale' avec restauration proposée

2° séance : 19h -21H : projection de huit courts métrages.

et le dimanche 25 novembre, soirée "Tea dance" au Tango, 13 rue au Maire, 75003 Paris..

Projections gratuites. Place limitée sur inscription préalable par courriel envoyé (jusqu'à jeudi 22 nov.) à HorsLesMurs@cineffable.fr